

## Publication

### Examen professionnel de spécialiste de réseau avec brevet fédéral

L'organe responsable\* de la formation professionnelle d'électricien/ne de réseau organise les examens professionnels. Ces examens se basent sur l'article 28, alinéa 2 de la Loi fédérale sur la formation professionnelle du 13 décembre 2002 et sur l'ordonnance correspondante du 19 novembre 2003.

Le règlement concernant l'examen professionnel de spécialiste de réseau du 26 septembre 2005 et les directives correspondantes font foi pour ces examens.

### Pré-examen 2020

#### Dates et lieu de l'examen

Du 23 au 26 juin 2020, CIFER, Venoge-Parc, Bâtiments Q2 et Q3, 1305 Penthalaz

#### Conditions d'admission

Conformément à l'article 3.3 du règlement d'examen:

- Certificat de capacité d'électricien/ne de réseau et attestation d'au moins deux ans d'une activité pratique dans cette profession

ou

- certificat de capacité dans une profession équivalente et attestation d'au moins trois ans de pratique en conception de projets, construction, maintenance ou exploitation des réseaux de distribution électrique.

#### Frais d'examen

CHF 1'000.- (TVA en sus)

Les frais de déplacement, de séjour et de repas sont à la charge des candidats.

#### Langue de l'examen

Français

#### Inscription

D'ici au 21 février 2020, avec les documents suivants:

- formulaire d'inscription
- copies des documents requis pour l'admission (certificat de capacité) et des certificats de travail (attestation d'activité pratique requise)
- copie d'une pièce d'identité officielle

**Les inscriptions incomplètes ou envoyées en retard ne seront pas prises en compte.**

#### À adresser à:

Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen (VSE)

Jela Tomas

Hintere Bahnhofstrasse 10

5000 Aarau

[jela.tomas@strom.ch](mailto:jela.tomas@strom.ch)

#### Formulaires d'inscription sur

<https://www.strom.ch/>

\* L'Organe responsable de la formation professionnelle d'électricien/ne de réseau se compose de l'Association des entreprises électriques suisses (AES), de l'Association des Entreprises d'installation de Lignes aériennes et de Câbles (AELC), de l'Union des transports publics (UTP) et de l'Association suisse des infrastructures de réseau pour la communication, l'énergie, les transports et les TIC (SNiv).